



Enquête de la protection de l'enfance

Par **aicha06300**, le **24/11/2013** à **00:42**

bonsoir, je voudrais un conseil svp je viens de recevoir un courrier du conseil générale service de la protection de l'enfance.

Je suis en instance de divorce et j'ai deux enfants de 12 et 8 ans mes enfants non aucun problème nous vivons tout les trois dans un deux pièces dans une résidence.

Je pense que c'est mon ex mari qui a fait la demande de cette enquête merci de m'informer sur le déroulement de celle-ci, je n'ai rien a me reprocher mais j'ai une certaine appréhension merci d'avance pour votre réponse